



Passer de profession libérale à auto-entrepreneur

Par **Tartampion32**, le **29/12/2010** à **17:55**

Bonjour, rnMa situation est la suivante : j'exerce en tant que formateur en profession libérale depuis 6 ans avec un chiffre d'affaire avoisinant 50000€/an HT. Or mon meilleur client me fait travailler depuis le 1er décembre en vacation salariée (CDD à la mission). Mon chiffre d'affaire va donc passer de 50000 à environ 20000€/an. Je souhaite donc devenir auto entrepreneur pour des raisons de simplicité de fonctionnement et de coût. J'avais envisagé de cesser mon activité libérale et m'inscrire comme auto-entrepreneur, or cette inscription vient de m'être refusée par l'URSSAF car j'ai exercé cette activité en 2010. J'ai donc fait une demande de "basculer" à partir du site auto entrepreneur mais j'ai peur que cela soit refusé car mon CA excède en 2009 32000€. rnMa question est donc la suivante : comment dois-je procéder pour passer en auto entrepreneur ? rnEssayer de me réinscrire en 2011 après cessation d'activité ? rnMe réinscrire en indiquant une autre activité ? rnLa "basculer" pourra-t-elle marcher ? rnMerci d'avance pour votre réponse rnCordialement

Par **fabienne034**, le **29/12/2010** à **19:27**

VOUS avez répondu à la questionrnfermez dès demain et ouvrez en 2011 avec une autre activité si c'est possible ou un mois de chômage non payé avec travail temps partielrnnpour tout savoir sur l'activité d'autoentrepreneur :rnhttp://www.fbls.net/autoentrepreneur.htm